

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 février 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, FARQUE Christine, BINCHET Catherine, Martine LANDRY.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal
- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Vote des taxes 2023
- Ouverture des crédits en investissement
- Tarifs assainissement 2023
- Entretien des espaces verts de la commune : choix de l'intervenant
- Projet assainissement chemin des vignes
- Projet rénovation bâtiment de la mairie
- Traversée du village : réunion de réception des travaux- informations
- SIPQ : projet de rénovation du groupe scolaire de Quingey
- Compte rendu du conseil communautaire du 31-01-23
- Questions diverses (MARPA, devis réfection chemin des aviateurs)

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11-01-2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Vote du compte de gestion 2022

Le Maire présente le compte de gestion 2022 du budget communal fourni par la trésorerie.

Celui-ci fait apparaître les chiffres suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	145 491.19 euros	135 307.62 euros
Recettes	207 852.66 euros	154 793.76 euros
Résultat de l'exercice	+ 62 361.47 euros	+ 19 486.14 euros
Résultat de l'exercice 2022 toutes sections confondues		+ 81 847.61

Résultat de clôture 2022 toutes sections confondues avec	123 367.02 euros
--	------------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des présents le compte de gestion 2022 de la commune.

3/ Vote des taxes 2023

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 15.46 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.84 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 18.51 %

4/ Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du BP2023

La commune a plusieurs factures d'investissement en attente de paiement. Afin de pouvoir les régler avant le vote du BP2023, il est nécessaire que le conseil municipal autorise le Maire à ouvrir les crédits d'investissement dans la limite de 25% des dépenses d'investissement inscrites au BP2022. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'autoriser l'ouverture des crédits en investissement avant le vote du BP2023.

5/ Tarifs assainissement 2023

Le Maire expose les projets de travaux d'assainissement pour les prochaines années. Ces travaux étant un gros investissement, la commune peut prétendre à des subventions si le tarif assainissement est au-dessus de 1 euro du m³ pour une base de 120m³ (hors taxes).

Plusieurs scénarios d'augmentation sont proposés :

Proposition 1 : passage de la part fixe de 50 à 58 euros, part variable inchangée

Proposition 2 : part fixe 55 euros, part variable 0.66 (pour moins de 100m³) 0.60 (entre 100 et 200m³) et 0.49 (pour plus de 200m³)

Proposition 3 : part fixe 57 euros, part variable 0.64 (pour moins de 100m³), (0.60 entre 100 et 199 m³) et (0.48 pour plus de 200m³).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend part au vote.

Résultat des votes :

Proposition 1 = 3 voix

Proposition 2 = 4 voix

Proposition 3 = 3 voix

Le tarif assainissement pour l'année 2023 sera donc le suivant :

Part fixe = 55 euros

Part variable : Consommation de 0 à 99m³ = 0.66 euros/m³

Consommation de 100 à 199 m³ = 0.60 euros/m³

Consommation de plus de 200m³ = 0.49 euros/m³

6/Projet rénovation bâtiment de la mairie

Rappel : le conseil a décidé de faire une étude par le biais d'une AMO avec le Département. Les premières études ont démarré.

Traversée du village-sécurisation

Les travaux ont été réceptionnés le 1^{er} février 2023. La commune a émis des réserves sur les plantations effectuées par l'entreprise Albizzia.

SIPQ-Projet de rénovation du groupe scolaire

Présentation du projet avec un point fort sur l'isolation des bâtiments lors du COPIL qui s'est tenu le 18 janvier 2023. La commune de Quingey prend en charge les premières études.

Conseil communautaire du 31-01-23

Exposé de Martine LANDRY, nouvelle déléguée de la CCLL pour la commune de LOMBARD. Principales informations issues du conseil : les permanences de l'ADIL en présence d'un architecte et d'un juriste et l'augmentation du coût des visites du SPANC pour l'assainissement pour les particuliers (110 euros).

Questions diverses

- MARPA : exposé de Catherine BINCHET suite à la réunion du SIVU le 8 février 2023. Aucune décision n'a été prise quant à l'augmentation de la cotisation des communes au SIVU, ni sur le projet d'agrandissement de la MARPA (8 résidents supplémentaires). Il est fait état des difficultés financières de la structure. A suivre...
- Rénovation du chemin forestier dit « les Aviateurs » : analyse du devis présenté par l'entreprise Bonnefoy pour restructurer le chemin sur 730mètres. Deux options possibles : enrobé ou enduit, la discussion n'ayant pas aboutie, la décision sur ces travaux est reportée.

Fin de la séance 22h30

Prochain conseil le 29/03/2023

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2023-07	Quart de l'investissement
2023-07	Vote du compte de gestion 2022
2023-08	Vote du compte administratif 2022
2023-09	Tarif assainissement 2023
2023-10	Vote des taxes 2023
2023-11	Choix du bureau étude assainissement Chemin des Vignes

Le Maire, EDMÉ Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie